



APPEL À PROJETS 2019

be circular – be brussels

PROJET :

(définir le nom ou l'acronyme du projet)

Cadre réservé à l'Administration

Date de réception :

N° de projet :

À COMPLÉTER ET SIGNER ÉLECTRONIQUEMENT

AVANT 12H LE 15 MAI 2019.

Pour la forme : voir le point processus de participation du règlement

Attention : N'oubliez pas de vérifier que vous disposez bien de la dernière version du règlement et du formulaire en vous rendant sur :

www.circulareconomy.brussels

Appel à projets « be circular – be Brussels » 2019 | Formulaire pour la catégorie **Impact +**

Avant d'aller plus loin, vérifiez le respect des conditions d'éligibilité du porteur du projet et du projet (voir Règlement).

Conditions d'éligibilité du porteur de projet

Ok

Pas d'application

1. **Numéro d'entreprise**
2. **Siège d'exploitation en RBC**
3. **Date de création de l'entreprise (au moins 1 an)**
4. **Fédération d'entreprise :**
implication active d'un nombre significatif d'entreprises membres
5. **Autonomie** vis à vis des pouvoirs publics

Conditions d'éligibilité du projet

Ok

Pas d'application

1. Projet **réalisé en Région de Bruxelles-Capitale**
2. Projet **non mis en œuvre** à la date du lancement de l'appel à projets (21/02/2017)
3. Activités économiques non financées par la Région ou autres pouvoirs subsidiaires (**Double subventionnement**)
4. Projet introduit dans les **délais et formes requises**
5. Projet qui n'est pas financé dans le cadre des mesures/actions du **PREC**
6. Projet ne concerne pas de l'**accompagnement à l'entrepreneuriat circulaire**
7. Projet non considéré comme projet **de Recherche et développement**
8. Projet non concerné par la **production agricole sur sol ou hors sol**

Commentaires

PARTIE I : IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

1. Coordonnées du porteur de projet

Raison sociale (personne morale) /
Identité (entreprise personne physique)

Statut juridique si personne morale

Activités courantes, objet social

Lien url vers les statuts au Moniteur belge

N° d'entreprise

Assujetti TVA ?	Oui	Non
------------------------	-----	-----

Date de constitution

Taille/typologie	Indépendant	TPE	PME	Grande Entreprise
-------------------------	-------------	-----	-----	-------------------

Siège social

Rue

N° Bte

Code postal Localité Pays

Siège d'exploitation (si différent du siège sociale)

Rue

N°

Bte

Code postal

Localité

Pays

Site Web

Coordonnées bancaires du porteur de projet

N° Compte (IBAN)

BIC

2. Coordonnées de la personne habilitée à engager juridiquement le porteur de projet

Mr

Mme

Nom

Prénom

Fonction

Email

Tel

La correspondance se fera **par e-mail**, sauf si vous cochez cette case

Courrier postal

3. Coordonnées de la personne de contact (si différent du point précédent)

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mr	Mme
Nom	Prénom
Fonction	
Email	Tel
La correspondance se fera par e-mail , sauf si vous cochez cette case	
<input type="checkbox"/>	Courrier postal

4. Entreprise sociale

Le porteur de projet est-il une entreprise sociale souhaitant exploiter la majoration de 10% sur le total du subside ?

Oui

Non

Si la réponse est oui, veuillez le démontrer ([voir le document Conditions administratives et obligations parmi les documents utiles](#)).

5. Fédération d'entreprises

Le porteur de projet est-il une organisation représentant une fédération d'entreprises ?

Oui

Non

Si la réponse est oui, démontrez l'implication active au sein du projet d'un nombre significatif d'entreprises membres.

6. Partenaires

La réalisation de votre projet repose-t-elle sur un partenariat avec un ou plusieurs acteurs économiques ?

Oui

Non

*Si c'est la réponse est oui, décrivez brièvement les modalités et les objectifs du partenariat.
Veuillez également préciser si le partenariat est indispensable à la réalisation de votre projet.*

Identifiez vos partenaires dans le tableau ci-dessous et précisez si vos partenaires répondent également à cet appel à projets (afin que les projets puissent être évalués conjointement).

Partenaire A

Raison sociale (personne morale) /

Identité (personne physique)

Statut juridique si personne morale

N° d'entreprise

Le partenaire dépose aussi un dossier ?

Oui

Non

Partenaire B

Raison sociale (personne morale) /

Identité (personne physique)

Statut juridique si personne morale

N° d'entreprise

Le partenaire dépose aussi un dossier ?

Oui

Non

Partenaire C

Raison sociale (personne morale) /

Identité (personne physique)

Statut juridique si personne morale

N° d'entreprise

Le partenaire dépose aussi un dossier ?

Oui

Non

Partenaire D

Raison sociale (personne morale) /

Identité (personne physique)

Statut juridique si personne morale

N° d'entreprise

Le partenaire dépose aussi un dossier ?

Oui

Non

7. Lauréats appels à projets éditions précédentes

La demande concerne-t-elle une seconde étape d'un projet lauréat de l'appel à projets « be circular – be brussels » édition 2016 ou 2017 ?

Point d'attention sur la réglementation des aides d'États dites de Minimis (voir le document Conditions administratives et obligations).

Oui

Non

*Si la demande concerne une seconde étape d'un projet lauréat d'une précédente édition :
Démontrez les premiers résultats positifs dans la mise en œuvre du projet soutenu.*

Démontrez la pertinence d'un soutien financier en année 2¹.

Démontrez la pertinence du niveau du soutien financier demandé (dégressif ou non par rapport à l'année 1²).

¹ L'année 2 ne peut débuter avant la clôture du subside en cours pour l'année 1

² L'année 1 correspond à la période de référence du subside en cours tel que défini dans la convention.

PARTIE II : DESCRIPTION DU PROJET

1. Présentation du projet

1.1. Décrivez votre projet de manière percutante (pitch) en 500 caractères. Ce court texte doit permettre au jury de comprendre rapidement le projet.

1.2. Décrivez la composition de l'équipe du projet à l'aide du tableau RH

2. Adéquation aux concepts de l'économie circulaire

2.1. Décrivez en quoi votre projet est un projet d'économie circulaire et en quoi il s'intègre dans une des thématiques prioritaires de l'appel à projets (3R – Alimentation durable – Chantiers circulaires – Nouveaux modèles économiques).

2.2. Expliquez en quoi votre projet présente un caractère innovant par rapport à ce qui existe sur le marché bruxellois (à travers un nouveau produit/service/processus de production). Le caractère innovant peut être lié au public touché, à la solution technique apportée ou encore à l'organisation de votre structure ou de votre activité. Enfin, un projet peut être innovant par son caractère « modèle », son aspect démonstratif, sa répliquabilité.

3. Impact environnemental

Décrivez (en 2 pages maximum) le processus d'évolution de votre entreprise aussi bien sur ses externalités que sur le produit ou service proposé.

Fixez des objectifs clairs (qualitatifs et quantitatifs) en vous appuyant sur les éléments pertinents pour votre projet dans la classification ci-dessous :

- a. De moindre utilisation de ressources primaires:
 - recyclage
 - utilisation de ressources renouvelables
 - utilisation efficiente des ressources
- b. De maintien de la plus haute valeur :
 - réutilisation, réparation, remanufacturing
 - prolongement de la durée d'usage
- c. De changement de la consommation
 - économie de la fonctionnalité
 - économie du partage ou collaborative
- d. D'émissions de gaz à effet de serre.
 - transports doux,
 - trajets évités,
 - création de biodiversité.

L'envergure de votre projet, son impact direct ou sa grande répliquabilité doivent être démontrés et mis en perspective au regard des données disponibles et pertinentes concernant votre secteur d'activité à l'échelle de la Région.

4. Faisabilité économique et technique

Décrivez de manière approfondie en quoi le projet répond à une opportunité, clairement identifiée, du marché bruxellois et en quoi il est réalisable à court/moyen termes, techniquement faisable, ..

Pour ce faire :

4.1. Décrivez votre business plan (max 20 pages) détaillant à minima :

- votre analyse de l'opportunité de marché (caractérisation du marché, analyse des segments cibles, identification des besoins, concurrence directe et indirecte, etc.) ;
- l'offre que vous développez (description produit/service, fournisseurs, modèle économique) et son positionnement (positionnement, story telling, complémentarité)
- votre plan d'action pour le développement de votre projet sur la Région en précisant les ressources (humaines, matières, financières, technologiques) que vous utiliserez pour le mettre en place

Pour ce faire, joignez votre business plan en annexe de votre dossier de candidature.

4.2. Détaillez le budget prévisionnel du projet.

Celui-ci doit comprendre des estimations de l'ensemble des dépenses et des recettes liées à la réalisation du projet (hypothèse du chiffre d'affaire, coûts fixes, rémunérations prévues, sources de financement, crédits éventuels/envisagés). Ces estimations doivent être, tant que possible, précises, raisonnables et actualisées.

Veillez compléter la feuille Budget de l'annexe BudgetRH.

4.3. Décrivez l'efficacité du projet, l'effet de levier que permet l'éventuel subside be circular.

5. Potentiel de création de valeur économique et d'emplois en Région de Bruxelles-Capitale

Ce critère sera apprécié au regard des retombées attendues pour les porteurs de projet, mais aussi plus largement pour la Région, notamment en matière d'ancrage territorial de l'économie, de création d'activités, d'emplois et de structuration de filières,

5.1. Citez et décrivez les différents intervenants de la chaîne de valeur de votre activité. Quelles seront les retombées du projet pour ces différents acteurs ?

5.2. Décrivez le nombre d'Equivalent-Temps-Plein (ETP) directs et indirects préservés et/ou créés par la mise en œuvre du projet et leur évolution dans le temps, par année (augmentation de la masse salariale).

5.3. Décrivez la stratégie (en 2 pages maximum) visant à mobiliser les ressources locales (humaines, naturelles, économiques) et à impulser une dynamique autour du projet.

5.4. Décrivez les pistes de pérennisation du projet au-delà du financement. Comment allez-vous procéder pour garantir que l'activité perdure au-delà de la subvention ?

5.5. Décrivez le potentiel de croissance du projet à 3 ans. Expliquez vos hypothèses annoncées dans votre plan financier.

6. Budget prévisionnel du projet

Détaillez le budget prévisionnel du projet. Le budget prévisionnel doit comprendre des estimations de l'ensemble des **dépenses** et des **recettes** liées à la réalisation du projet. Ces estimations doivent être, tant que possible, précises, raisonnables et actualisées.

! Veuillez compléter la feuille 'Budget' de l'annexe BudgetRH

7. Timing prévisionnel du projet

Nous attirons votre attention sur le fait que cette période correspondra à la période de référence pour la convention ainsi qu'à la période de couverture des pièces justificatives.

Date de début

Date de fin

Dans le cas où votre projet devrait démarrer avant la date de proclamation des lauréats (et donc la signature de la convention), veuillez argumenter cette nécessité :

PARTIE IV : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Aides publiques

Par l'introduction de ce formulaire, le porteur de projet reconnaît que le montant de la subvention demandée ne porte pas le montant des aides de minimis éventuellement déjà accordées, à un montant supérieur à 200.000 € sur une période de trois exercices fiscaux³.

Veillez fournir une liste complète de toutes les aides publiques que vous avez obtenues ou sollicitées au cours des trois derniers exercices fiscaux.

Veillez compléter la feuille Aides d'états de l'annexe BudgetRH

2. Annexes à joindre au formulaire

	Nombre
Une copie des statuts s'ils ne sont pas accessibles sur le site du Moniteur belge	
Le rapport d'activités le plus récent (s'il existe)	
Le tableau BudgetRH complété	
Plan financier	
Les comptes et le bilan les plus récents (ou le lien vers la centrale des bilans)	
Autres	

³ Si le montant de la subvention demandée porte le montant des aides déjà accordées au porteur de projet à un montant supérieur à 200.000 euros sur une période de trois exercices fiscaux, la subvention facultative ne peut pas lui être accordée et il ne peut donc pas répondre à l'appel à projets.